



**ACADÉMIE  
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
d'Eure-et-Loir

**Service médical**

**Service médical**

Affaire suivie par :  
Dr Marielle DESLANDES  
Dr Mechtilde DIPPE  
Tél : 02 36 15 11 96  
Mél : ce.medical28@ac-orleans-tours.fr  
15, place de la République  
28000 Chartres

Chartres, le 15/06/2024

Objet : modification de la procédure de demande d'un Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP)

Madame, monsieur,

Le service médical ne sera pas en mesure de traiter votre demande. La procédure PAP va changer pour 2024/2025. Pour en prendre connaissance, merci de consulter, dans le courant du mois de septembre 2024, le site : DSDEN 28 / politique éducative / sécurité et santé des élèves / Eure et Loir.

<https://www.ac-orleans-tours.fr/sante-securite-social-dans-l-eure-et-loir-122147>

Les dossiers de demande reçus dans les Centres Médico-Scolaires (CMS) seront donc renvoyés par voie postale aux expéditeurs.

Cordialement,

Les médecins de l'Education nationale